

Bordereau attestant l'exactitude des informations - BEAUVAIS - 6001 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 19/11/2024 - 5853 - 2013 B 00017 - 790 313 928 - A LA BONNE HEURE

Céline VILLIERS-FOURNET
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes

Sophie GONZALEZ
Expert Comptable

SARL A LA BONNE HEURE

Numéro SIRET : 79031392800018

Code APE : 4711B

1 Cavée Saint Jean

60940 ANGICOURT

COMPTES ANNUELS

Du 01 janvier 2023 au 31 décembre 2023

*Le 12/11/2024
Copie certifiée à l'original.
(37 pages).*

A LA BONNE HEURE

Sarl au capital de 4 000,00€

1, cavée Saint Jean

60940 ANGICOURT

Tel : 03 44 31 13 25

RCS de Beauvais 790 313 928

*La gérante,
Nathalie FINEINA.*

SOMMAIRE

SARL A LA BONNE HEURE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2022

COMPTES ANNUELS	3
Attestation/Rapport	4
Bilan - Actif	5
Bilan - Passif	6
Compte de résultat synthétique	7
Compte de résultat synthétique	8
ANNEXE COMPTABLE	9
Annexe des comptes annuels	10
DETAIL DES COMPTES	17
Bilan - Actif détaillé	18
Bilan - Passif détaillé	19
Compte de résultat détaillé	20
ETATS DE GESTION	23
Soldes Intermédiaires de Gestion	24
LIASSE FISCALE	25
Réal simplifié	26

COMPTES ANNUELS

ATTESTATION/RAPPORT

SARL A LA BONNE HEURE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2022

Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels qui a été exécutée pour le compte de l'entreprise :

SARL A LA BONNE HEURE

Pour l'exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

et conformément à nos accords, j'ai effectué les diligences prévues par les normes de Présentation définies par l'Ordre des Experts Comptables.

A la date de mes travaux qui ne constituent pas un audit et à l'issue de ceux-ci, je n'ai pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci-joints, paginés conformément au sommaire figurant en tête du présent document, se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan	31 875 €
- Chiffre d'affaires	126 277 €
- Résultat net comptable	4 518 €

Fait à Verneuil en Halatte

Le 03/05/2024

Expert comptable

SOPHIE GONZALEZ

BILAN - ACTIF

SARL A LA BONNE HEURE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2022

ACTIF	Valeurs nettes au 31/12/23	Situation nette au 31/12/22	Variation en valeur	en %
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillag. indus	1 394	2 101	-706	-34
Autres immobilisations corporelles	612	1 038	-426	-41
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés/activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	290	290		
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	2 296	3 429	-1 132	-33
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	9 013	9 709	-697	-7
Avances et acomptes versés sur commandes	858	754	104	14
Créances (3)				
Clients (3)	2 433	1 629	803	49
Clients douteux, litigieux (3)				
Clients Factures à établir (3)		18	-18	-100
Personnel et comptes rattachés (3)				
Créances fiscales et sociales (3)	181	232	-52	-22
Autres créances (3)		36	-36	-100
Débiteurs divers (3)	5 027	5 832	-806	-14
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres	4 052	5 904	-1 851	-31
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	7 414	10 024	-2 610	-26
Charges constatées d'avance(3)	601	975	-374	-38
TOTAL ACTIF CIRCULANT	29 578	35 115	-5 536	-16
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes remboursement des emprunts				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	31 875	38 543	-6 669	-17

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

BILAN - PASSIF

SARL A LA BONNE HEURE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2022

PASSIF

Valeurs au
31/12/23

Situation au
31/12/22

Variation
en valeur

en %

CAPITAUX PROPRES

Capital (dont versé : 4 000)

4 000

4 000

Primes d'émission, de fusion, d'apport

Écarts de réévaluation

Écart d'équivalence

Réserves

Réserve légale

400

400

Réserves statutaires ou contractuelles

Réserves réglementées

Autres réserves

12 842

16 317

-3 474

-21

Report à nouveau

Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)

4 518

-3 474

7 992

230

SITUATION NETTE

21 760

17 242

4 518

26

Subventions d'investissement

Provisions réglementées

TOTAL CAPITAUX PROPRES

21 760

17 242

4 518

26

AUTRES FONDS PROPRES

Produit des émissions de titres participatifs

Avances conditionnées

TOTAL AUTRES FONDS PROPRES

PROVISIONS

Provisions pour risques

Provisions pour charges

TOTAL PROVISIONS

DETTES (1)

Emprunts obligataires convertibles

Autres emprunts obligataires

Empr. et dettes aup. des établiss. de crédit (2)

2 185

6 296

-4 112

-65

Emprunts et dettes financières diverses (3)

Groupe et associés

663

695

-32

-5

Avances et acptes recus sur cdes en cours

Fournisseurs

5 556

10 723

-5 167

-48

Fournisseurs, factures non parvenues

1 127

1 395

-269

-19

Dettes fiscales et sociales

584

2 025

-1 441

-71

Dettes immobilisations et comptes rattachés

Autres dettes

Instruments de trésorerie

Produits constatés d'avance

167

-167

-100

TOTAL DETTES

10 114

21 301

-11 187

-53

Ecarts de conversion passif

Ajustement de N à la durée de N-1

TOTAL PASSIF GÉNÉRAL

31 875

38 543

-6 669

-17

(1) Dont à plus d'un an

2 125

(1) Dont à moins d'un an

10 114

19 176

(2) Dont concours bancaires courants et soldes crédit. de banques

(3) Dont emprunts participatifs

ANNEXE COMPTABLE

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SARL A LA BONNE HEURE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2022

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,
- le cas échéant de l'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et de restauration du site sur lequel elles sont situées.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Matériels et outillages	5 ans
- Installations générales	3/10 ans
- Matériel de transport	1 an

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SARL A LA BONNE HEURE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2022

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations suite à réévaluation	acquisitions
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL			
CORP.	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui			
		Inst. générales, agencés & aménagés construct.			
	Installations techniques, matériel & outillage industriels		4 527		
		Inst. générales, agencés & aménagés divers	7 701		
	Autres immos corporelles	Matériel de transport	94		
		Matériel de bureau & mobilier informatique			
		Emballages récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours				
FIN.	Avances et acomptes				
		TOTAL	12 321		
	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
FIN.	Prêts et autres immobilisations financières		290		
		TOTAL	290		
TOTAL GENERAL			12 611		

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions par virt poste	par cessions	Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
INCORP.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL				
CORP.	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Inst. gal. agen. amé. cons				
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.				4 527	
		Inst. gal. agen. amé. divers			7 701	
	Autres immos corporelles	Matériel de transport			94	
		Mat. bureau, inform., mobilier				
		Emb. récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours					
FIN.	Avances et acomptes					
		TOTAL			12 321	
	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					
FIN.	Prêts & autres immob. financières				290	
		TOTAL			290	
TOTAL GENERAL					12 611	

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SARL A LA BONNE HEURE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2022

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL				
Terrains				
Sur sol propre				
Constructions				
Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels	2 426	706		3 133
Autres immobs corporelles				
Inst. générales agencem. amén.	6 663	426		7 089
Matériel de transport	94			94
Mat. bureau et informatiq., mob.				
Emballages récupérables divers				
TOTAL	9 183	1 132		10 315
TOTAL GENERAL	9 183	1 132		10 315

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Différentiel de durée	DOTATIONS Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	REPRISES Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Mouv. net des amorts fin de l'exercice
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobs incorporelles							
TOTAL							
Terrains							
Constr.							
Sur sol propre							
Sur sol autrui							
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
Immo. corp.							
Inst. gales, ag. am div							
Matériel transport							
Mat. bureau mobilier inf.							
Emballages réc. divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à évaluer					
Primes de remboursement des obligations					

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SARL A LA BONNE HEURE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2022

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	290		290
	Clients douteux ou litigieux			
ACTIF CIRCULANT	Autres créances clients	2 433	2 433	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres	181	181	
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	coll. publiques			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	5 027	5 027	
	Charges constatées d'avance	601	601	
TOTAUX		8 531	8 241	290
Renvois	(1) Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	(1) des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SARL A LA BONNE HEURE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2022

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

	CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation		601
Financières		
Exceptionnelles		
	TOTAL	601

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SARL A LA BONNE HEURE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2022

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	2 185	2 185		
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	6 683	6 683		
Personnel & comptes rattachés				
Sécurité sociale & autr organismes sociaux				
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée	584	584		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques : Autres impôts, tax & assimilés				
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)	663	663		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)				
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	10 114	10 114		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exer.	4 110			
(2) Montant divers emprunts, dett/associés	663			

Renvois

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SARL A LA BONNE HEURE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2022

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	60
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 127
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	1 186

DETAIL DES COMPTES

BILAN - ACTIF DÉTAILLÉ

SARL A LA BONNE HEURE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2022

ACTIF	Valeurs nettes au	Situation nette au	Variation	
	31/12/23	31/12/22	en valeur	en %
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Installations tech., matériel et outillages indus.	1 394,25	2 100,52	-706,27	-33,62
Matériel industriel	4 527,00	4 527,00		
Amort matériel industriel	-3 132,75	-2 426,48	-706,27	-29,11
Autres immobilisations corporelles	612,21	1 038,04	-425,83	-41,02
Installations aménagements	7 700,93	7 700,93		
Matériel de transport	93,54	93,54		
Amort aménagements	-7 088,72	-6 662,89	-425,83	-6,39
Amort matériel de transport	-93,54	-93,54		
Immobilisations financières (2)				
Autres immobilisations financières	290,00	290,00		
Depot cautionnements versés	290,00	290,00		
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	2 296,46	3 428,56	-1 132,10	-33,02
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Marchandises	9 012,73	9 709,45	-696,72	-7,18
Stock marchandises	9 012,73	9 709,45	-696,72	-7,18
Avances et acomptes versés sur commandes	858,00	754,00	104,00	13,79
Frs acomptes sur commande	858,00	754,00	104,00	13,79
Créances (3)				
Clients (3)	2 432,68	1 629,46	803,22	49,29
Clients Factures à établir (3)		18,06	-18,06	-100,00
Créances fiscales et sociales (3)	180,55	232,17	-51,62	-22,23
Tva/prestations	29,45	28,59	0,86	3,01
Tva s/fact non parvenues	151,10	203,58	-52,48	-25,78
Fournisseurs débiteurs		36,45	-36,45	-100,00
Débiteurs divers (3)	5 026,74	5 832,38	-805,64	-13,81
Compte presse	883,19	677,24	205,95	30,41
Poste		97,44	-97,44	-100,00
Compte tabac	844,55	1 098,70	-254,15	-23,13
Compte française des jeux	3 299,00	3 959,00	-660,00	-16,67
Valeurs mobilières de placement				
Autres titres	4 052,49	5 903,80	-1 851,31	-31,36
Actions	4 052,49	6 051,80	-1 999,31	-33,04
Prov depreciations titres		-148,00	148,00	100,00
Disponibilités	7 414,20	10 024,11	-2 609,91	-26,04
Cheques a encaisser	463,00	25,00	438,00	
Remises cb a encaisser	980,72	529,44	451,28	85,24
Cic 20377501	5 912,15	8 791,71	-2 879,56	-32,75
Caisse	58,33	677,96	-619,63	-91,40
Charges constatées d'avance (3)	601,00	974,97	-373,97	-38,36
Charges constatees avance	601,00	974,97	-373,97	-38,36
TOTAL ACTIF CIRCULANT	29 578,39	35 114,85	-5 536,46	-15,77
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	31 874,85	38 543,41	-6 668,56	-17,30

BILAN - PASSIF DÉTAILLÉ

SARL A LA BONNE HEURE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2022

PASSIF

	Valeurs au 31/12/23	Situation au 31/12/22	Variation en valeur	en %
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 4 000,00)	4 000,00	4 000,00		
Capital souscrit appelé verse	4 000,00	4 000,00		
Réserves				
Réserve légale	400,00	400,00		
Reserve legale	400,00	400,00		
Autres réserves	12 842,26	16 316,54	-3 474,28	-21,29
Autres reserves	12 842,26	16 316,54	-3 474,28	-21,29
Résultat de l'exercice (bénéfice/perte)	4 518,18	-3 474,28	7 992,46	230,05
SITUATION NETTE	21 760,44	17 242,26	4 518,18	26,20
TOTAL CAPITAUX PROPRES	21 760,44	17 242,26	4 518,18	26,20
AUTRES FONDS PROPRES				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
TOTAL PROVISIONS				
DETTES (1)				
Empr. et dettes aup. des établiss.crédit (2)	2 184,55	6 296,32	-4 111,77	-65,30
Emprunt 3898€ ech 10.23		1 638,32	-1 638,32	-100,00
Emprunt 5000€ ech 10.24	2 124,68	4 596,19	-2 471,51	-53,77
Interets courus	0,61	3,45	-2,84	-82,32
Agios a payer	59,26	58,36	0,90	1,54
Groupe et associés	663,29	695,18	-31,89	-4,59
C/c mme ferreira	382,39	414,28	-31,89	-7,70
C/c mr poire	280,90	280,90		
Fournisseurs	5 555,95	10 722,51	-5 166,56	-48,18
Fournisseurs, factures non parvenues	1 126,62	1 395,34	-268,72	-19,26
Dettes fiscales et sociales	584,00	2 025,00	-1 441,00	-71,16
Org.soc. charges a payer		1 832,00	-1 832,00	-100,00
Tva a decaisser	584,00	193,00	391,00	202,59
Produits constatés d'avance		166,80	-166,80	-100,00
Produits constatés avance		166,80	-166,80	-100,00
TOTAL DETTES	10 114,41	21 301,15	-11 186,74	-52,52
Ajustement de N à la durée de N-1				
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	31 874,85	38 543,41	-6 668,56	-17,30
(1) Dont à plus d'un an		2 125,00		
(1) Dont à moins d'un an	10 114,41	19 176,15		

ETATS DE GESTION

SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION

SARL A LA BONNE HEURE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2022

	Du 01/01/23 Au 31/12/23	en %	Du 01/01/22 Au 31/12/22	en %	Variation	
					en valeur	en %
CHIFFRE D'AFFAIRES	126 277	100	116 336	100	9 942	9
Ventes de marchandises	114 058	100	106 909	100	7 149	7
- Coût d'achat des march. vendues	75 968	67	74 152	69	1 815	2
MARGE COMMERCIALE	38 091	33	32 757	31	5 334	16
Production vendue (biens et services) *	12 219	100	9 426	100	2 793	30
+ / - Production stockée *						
+ Production immobilisée *						
PRODUCTION DE L'EXERCICE *	12 219	100	9 426	100	2 793	30
CHIFFRE D'ACTIVITÉ	126 277	100	116 336	100	9 942	9
- Matières premières *	1 428	12			1 428	
- Sous-traitance (directe) *	680	6			680	
MARGE DE PRODUCTION *	10 112	83	9 426	100	685	7
MARGE BRUTE TOTALE	48 202	38	42 183	36	6 019	14
- Autres achats	6 833	5	5 900	5	933	16
- Charges externes	14 143	11	13 629	12	514	4
VALEUR AJOUTÉE PRODUITE	27 226	22	22 654	19	4 572	20
Subventions d'exploitation						
- Impôts, taxes et versements assimilés	1 678	1	1 881	2	-203	-11
- Salaires et traitements	672	1	639	1	33	5
- Charges sociales						
- Rémunération de l'exploitant	11 420	9	12 529	11	-1 109	-9
- Cotisations de l'exploitant	2 908	2	3 557	3	-649	-18
Total	-16 678	-13	-18 606	-16	1 927	10
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	10 548	8	4 048	3	6 500	161
Reprises sur dép., prov., amort.						
+ Transferts de charges d'exploitation						
+ Autres produits d'exploitation	5		51		-46	-91
- Dotations amort. et dépréciations	1 132	1	1 357	1	-225	-17
- Autres charges d'exploitation	268		271		-3	-1
Total	-1 395	-1	-1 578	-1	182	12
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	9 153	7	2 470	2	6 682	270
Opérations en commun						
+ Produits financiers	150				150	
- Charges financières	181		236		-55	-23
Total	-30		-236		205	87
RÉSULTAT COURANT	9 123	7	2 235	2	6 888	308
+ Produits exceptionnels (1)	25		1 116	1	-1 091	-98
- Charges exceptionnelles (2)	4 629	4	6 825	6	-2 195	-32
- Participation des salariés						
- Impôt sur les bénéfices (IS)						
Total	-4 604	-4	-5 709	-5	1 105	19
RÉSULTAT EXERCICE	4 518	4	-3 474	-3	7 992	230

(1) dont produits cessions éléments cédés

(2) dont valeurs comptables éléments cédés

* La colonne en % correspond à la variation par rapport à la production de l'exercice

LIASSE FISCALE

Exercice ouvert le	01/01/23	et clos le	31/12/23	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprise de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société :			Adresse du siège social :		
SARL A LA BONNE HEURE 1 Cavée Saint Jean 60940 ANGICOURT					
SIRET 7 9 0 3 1 3 9 2 8 0 0 0 1 8			Mél : alabonneheure60@free.fr		
Adresse du principal établissement :			Ancienne adresse en cas de changement :		

REGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :					
SIRET					

B ACTIVITE					
Activités exercées Commerce d'alimentation générale				Si vous avez changé d'activité, cochez la case	

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
--	--	--	--	--	--

1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal		Déficit	
Bénéfice imposable à 15 %		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %			

2 Plus-values					
PV à long terme imposables à 15 %		PV à long terme imposables à 19 %		PV exonérées (art. 238 quinquies)	
Autres PV imposables à 19 %		PV à long terme imposables à 0 %			

3 Abattements sur le bénéfice et exonérations					
Entreprise nouvelle, art. 44 <i>sexies</i>		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 <i>sexies-0 A</i>		Zone de revitalisation rurale, art. 44 <i>quinquies</i>	
Reprise d'entreprise en difficulté, art. 44 <i>septies</i>		Zone franche d'activité nouvelle génération, art. 44 <i>quaterdecies</i>		Zone de restructuration de la défense, art. 44 <i>terdecies</i>	
Bassins d'emploi à redynamiser, art. 44 <i>duodecies</i>		Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 <i>sexdecies</i>		Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 <i>octies A</i>	
Zone de développement prioritaire, art. 44 <i>septdecies</i>		Autres dispositifs			
Société d'investissement immobilier cotée		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	

4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 <i>quater W</i> du CGI (cocher la case)					
--	--	--	--	--	--

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.					

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %					

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %					

G ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n°2065-SD)					
---	--	--	--	--	--

1- Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1 du CGI), cocher la case ci-contre					
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée					
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2 du CGI), cocher la case ci-contre					
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe					
4- Si vous n'êtes ni la société tête de groupe, ni une entité du groupe désignée pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer la désignation, l'Etat de résidence et le numéro d'identification fiscale de l'entité du groupe qui souscrit la déclaration pays par pays					

H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI X NON Si oui, indication du logiciel utilisé ISACOMPTA CONNECT					

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :			Nom et adresse du conseil :		
ALEXCO 16 Avenue de Bergoide 60550 VERNEUIL-EN-HALATTE					
Tél : 0344247111			Tél :		
OGA/OMGA	Viseur conventionné	(Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant :		
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné :			Date : 03/05/24 Lieu : ANGICOURT		
N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur ou certificateur conventionné			Qualité et nom du signataire : gérante FERREIRA NATHALIE		
			Signature		
Examen de conformité fiscale (ECF)			prestataire :		

ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065 - SD

I RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS																
Montant global brut des distributions (1)		payées par la société elle-même		a		payées par un établissement chargé du service des titres		b								
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) (2)								c								
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées								d								
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)								e								
								f								
								g								
								h								
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)								i								
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI								j								
Montant des revenus répartis (5)								Total (a à h)								
J REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)																
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI) : * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants			Pour les SARL		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.											
			Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :											
					à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits		à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6							
1			2		3		4		5		6		7		8	
FERREIRA NATHALIE 2 rue de Laisement 60940			80		2023		11 420								4 699	
ANGICOURT gérante																
K DIVERS																
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)																
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)																
L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION																
REMUNERATIONS					MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 0 %, 15 % ou 19%											
							0%		15%		19%					
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)					MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice											
					MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice											
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)					MVLT réalisée au cours de l'exercice											
					MVLT restant à reporter											
M CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS (article 222 bis du CGI)																
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice																
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice																

1

BILAN - SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033 A-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A du code général des impôts)

cerfa

N°15948*06

Désignation de l'entreprise		SARL A LA BONNE HEURE		Néant ☐ *	
Adresse de l'entreprise		1 Cavée Saint Jean		60940 ANGICOURT	
SIRET		7 9 0 3 1 3 9 2 8 0 0 0 1 8			
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent * 12	
				Exercice N clos le	
				3 1 1 2 2 0 2 3	
ACTIF		Brut		Amortissements-Provisions	
		1		2	
				3	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	{	Fonds commercial *	010	012
		{	Autres *	014	016
	Immobilisations corporelles*			028	030
	Immobilisations financières* (1)			040	042
	Total I (5)			044	048
ACTIF CIRCULANT	STOCK	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*		050	052
		Marchandises *		060	062
	Avances et acomptes versés sur commandes		064	066	
	Créances (2)	{	Clients et comptes rattachés *	068	070
			Autres* (3)	072	074
	Valeurs mobilières de placement		080	082	
	Disponibilités		084	086	
	Charges constatées d'avance*		092	094	
	Total II		096	098	
	Total général (I + II)		110	112	
PASSIF				Exercice N NET	
				I	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*			120	4 000
	Ecart de réévaluation			124	
	Réserve légale			126	400
	Réserves réglementées *			130	
	Autres réserves	{	dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131	132	12 842
	Report à nouveau			134	
	Résultat de l'exercice			136	4 518
	Subventions d'investissement			137	
	Provisions réglementées			140	
Total I			142	21 760	
Provisions pour risques et charges		Total II		154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156	2 185
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164	
	Fournisseurs et comptes rattachés*			166	6 683
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169	169	584	172	584
	Comptes courants d'associés			173	663
	Autres dettes			175	
	Produits constatés d'avance			174	
Total III			176	10 114	
Total général (I + II + III)				180	31 875
RENVU(S)	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

③

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS VALUES - MOINS VALUES

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise : SARL A LA BONNE HEURE						Néant ☐ *					
I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410		412		414		416					
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	4 527	442		444		446	4 527				
	Installations générales agencements, aménagements divers	450	7 701	452		454		456	7 701				
	Matériel de transport	460	94	462		464		466	94				
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476					
Immobilisations financières		480	290	482		484		486	290				
TOTAL		490	12 611	492		494		496	12 611				
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES													
Fonds commercial		495		497		498		499					
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506					
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516					
	Constructions	520		522		524		526					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	2 426	532	706	534		536	3 133				
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	6 663	542	426	544		546	7 089				
	Matériel de transport	550	94	552		554		556	94				
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566					
TOTAL		570	9 183	572	1 132	574		576	10 315				
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS et 12,8 % pour les entreprises à l'IR (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)											
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé		1	2	3	4	5							
		6	7	8	9	10							
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values								
					Court terme *	Long terme							
						19 %	15 % ou 12,8 %	0 %					
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧						
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589					
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾				579	Régularisations	590	583	594	595				
TOTAL				596	585	597	599						

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2033 - NOT-SD.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS

Formulaire obligatoire (article 302 septies A
bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL A LA BONNE HEURE

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées *	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	sur comptes clients	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660	148	662		664	148	666	
TOTAL		680	148	682		684	148	686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres Immob. incorp	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales agence-ments amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau N° 2033-B-SD		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982	8 873
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	982 ter
Déficits imputés		983	4 578
Déficits reportables		984	4 295
Déficits de l'exercice		860	
Total des déficits restant à reporter		870	4 295

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)	325		381	
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327			
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant	dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	2 908	380	2 908
N° du centre de gestion agréé				388	
Montant de la TVA collectée				374	10 869
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)				378	9 017
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant				399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau n° 2033-D-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033 - NOT-SD.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

5

DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

DGFIP N° 2033-E-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL A LA BONNE HEURE										Néant ☒ *			
Exercice ouvert le : 01/01/2023				et clos le : 31/12/2023				Durée en nombre de mois		12			
DÉCLARATION DES EFFECTIFS													
Effectif moyen du personnel * :										376			
Dont apprentis										657			
Dont handicapés										651			
Effectifs affectés à l'activité artisanale										861			
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE													
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE													
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises										108			
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés										118			
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante										119			
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges										105			
TOTAL 1										106			
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée													
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)										115			
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation										143			
Subventions d'exploitation reçues										113			
Variation positive des stocks										111			
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée										116			
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation										153			
TOTAL 2										144			
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾													
Achats										121			
Variation négative des stocks										145			
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances										125			
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois										310			
Taxes déductibles de la valeur ajoutée										133			
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)										148			
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée										128			
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois										135			
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante										150			
TOTAL 3										152			
IV - Valeur ajoutée produite													
Calcul de la Valeur Ajoutée										(Total 1 + Total 2 - Total 3)		137	
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises													
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF										117			
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE													
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD													
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.													
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre										020			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)				022		Effectifs au sens de la CVAE *				023			
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)										026			
Période de référence				024		016							
Date de cessation													

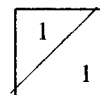
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD, au § "déclaration des effectifs" et dans la notice n° 1330-CVAE-SD, au § "Répartition des salariés".

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2033-F-SD 2024



(1)

Néant * ☐

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

31/12/2023

SIREN

7 9 0 3 1 3 9 2 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SARL A LA BONNE HEURE

ADRESSE (voie)

1 Cavée Saint Jean

CODE POSTAL

60940

VILLE

ANGICOURT

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) MME Nom patronymique FERREIRA Prénom(s) NATHALIE
Nom marital % de détention 80,0000 Nb de parts ou actions 80,00
Naissance : Date 18/12/1975 N° Département 60 Commune GOUVIEUX Pays France
Adresse : N° 2 Voie rue de Laisement
Code Postal 60940 Commune ANGICOURT Pays France

Titre (2) MR Nom patronymique POIRE Prénom(s) Christophe
Nom marital % de détention 20,0000 Nb de parts ou actions 20,00
Naissance : Date 07/04/1978 N° Département 60 Commune SENLIS Pays France
Adresse : N° 2 Voie rue de Laisement
Code Postal 60940 Commune ANGICOURT Pays France

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Veuillez indiquer : "M" pour Monsieur, "MME" pour Madame

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G-SD 2024

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au CGI)

(1)

☒ Néant *

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

EXERCICE CLOS LE 31/12/2023

SIREN

7 9 0 3 1 3 9 2 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL A LA BONNE HEURE

ADRESSE (voie) 1 Cavée Saint Jean

CODE POSTAL 60940

VILLE ANGICOURT

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE 905

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT-SD.

DÉTAIL DU TABLEAU 2033B

RÉINTÉGRATIONS DIVERSES	(ligne 330)	
PV LATENTE ACTIONS		208
TOTAL		208

DÉDUCTIONS DIVERSES	(ligne 350)	
REPR PROV DEPR ACTIONS		148
TOTAL		148

DÉTAIL DES CHARGES À PAYER

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Désignations	Montant
INTERETS COURUS	1
ELECTRICITE estim 4 tr 23	900
EAU estim 2020 à 2023	200
RSI retards de paiements	1 588
INTERETS/FRAIS	1
FACT SGT	58
Total des charges à payer	2 748

SARL A LA BONNE HEURE

Au capital de 4000 euros

Siège social :1 cavée Saint Jean

60940 ANGICOURT

790 313 928 RCS BEAUVAIS

ASSEMBLEE ORDINAIRE DU 30 JUIN 2024

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2023

RESOLUTION PROPOSEE ET ADOPTEE

Deuxième résolution – affectation du résultat distribution des dividendes .

L'assemblée générale déclare qu'il n'y a pas lieu de procéder à la distribution de dividendes .

Le résultat bénéficiaire de l'exercice est de 4518 euros .

Cette somme reste sur le compte chèques .

Rappel des dividendes distribués :

L'assemblée générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes au titre des trois exercices précédents ont été de 0 euro (zéro euro).

Pour ces trois années , pas d'autres revenus distribués et aucun revenu éligible à l'abattement .

Pour copie certifiée conforme à l'original

La gérante , Nathalie Ferreira



A LA BONNE HEURE
Sarl au capital de 4 000,00€
1, cavée Saint Jean
60940 ANGICOURT
Tél : 03 44 31 13 25
RCS de Beauvais 790 313 928